

Direction de la Culture et des Sports  
Pôle Conservatoire  
Tél : 02 38 79 58 52 / 02 38 79 58 56  
Mail : [conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr)



## CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

### NOUVELLE INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

*Du lundi 12 juin au vendredi 21 juillet 2023  
Et du 21 août au 08 septembre 2023  
Prise de rendez-vous conseillée*

Chers élèves, Chers parents,

Afin de faciliter l'organisation de la prochaine rentrée, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces délais.

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ Né(e) le : ----/----/-----

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Niveau scolaire \_\_\_\_\_ Établissement \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : ..... Mobile Mère : ..... Mobile Père .....

Adresse mail : .....

NOM et Prénom de la Mère : .....

NOM et Prénom du Père : .....

### ATELIER ARTISTIQUE

Initiation artistique musique et danse 1 (GSM)

Initiation artistique musique et danse 2 (CP)

### MUSIQUE

Cycle I (CE1)

Cycle II

Cycle III

INSTRUMENT ..... NIVEAU .....

Adoléscent

Adulte

Pratique collective uniquement

### DANSE

Initiation danse contemporaine 3 (CE1)

Cycle I, 1<sup>ère</sup> année (CE2) danse classique et contemporaine. **Les deux disciplines sont obligatoires.**

Cycle I, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, danse classique et/ou danse contemporaine (rayer si mention inutile)

Cycle II danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

Cycle III danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

Adulte et adolescent (5 ans de danse)

# LOCATION D'INSTRUMENT

Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument (valable la 1<sup>ère</sup> année).

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

**Du 12 juin au 7 juillet : Lundi- mercredi -vendredi de 13h00 à 20h00  
Mardi - jeudi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**

**Du 10 au 21 juillet et du 21 août 08 au septembre : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

**REPRISE DES COURS SEMAINE DU 11 SEPTEMBRE 2023**

**REPRISE DES ENSEMBLES ET DES ORCHESTRES SEMAINE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

## **LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR :**

- Quittance de loyer, EDF de moins de 3 mois, pour les Stéoruellans. A défaut de ce document, le tarif non résident sera appliqué;
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes ;
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

## **RÈGLEMENT :**

3 possibilités – (cocher la solution choisie)

- La totalité
- Par moitié (50 % le solde au début de 2<sup>ème</sup> semestre)
- Par tiers (1<sup>er</sup> tiers les autres tiers au début du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre)

(En Espèces, par Chèque Bancaire à l'ordre du Trésor Public, Pass' Loisirs ou Chèques-Vacances)

**LA COTISATION EST UN FORFAIT ANNUEL, DUE ET NON REMBOURSABLE**

## **DROIT À L'IMAGE**

Je soussigné(e), Mme – Mr – ou le tuteur..... Autorise/ ou n'autorise pas le service communication de la Ville de Saint Jean de la Ruelle à utiliser des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités pédagogiques (Rayer les mentions inutiles).

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville ([www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)) et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_